



CONSEIL MUNICIPAL du 18 DÉCEMBRE 2025

PROCÈS VERBAL

Nombre de Membres :

- en exercice 15
- présents 15
- votants 15

Le Conseil Municipal de CUFFY (Cher) dûment convoqué s'est réuni
le jeudi 18 décembre 2025 à 18 h 00 en session ordinaire au lieu habituel de ses
séances sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Présents : MM. et M^{mes} HURABIELLE - LYON - LORRE - DUCROT - LESUEUR (arrivé à
18 h 15) – DUPOUY - KALUZNY (arrivée à 18 h 20) – BAUJARD - PENARD - LEJEUNE
PASTOUT - PILLIER - BARON - ROCHE (arrivée à 19 h 05) - CHAHINIAN

Absents : M^{me} ROCHE procuration à M. BARON

Secrétaire de séance : M^{me} LORRE

- ♦ Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres du conseil, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

1) Compte-rendu d'activités / Point sur les travaux :

♦ **Sécurisation de la Mairie :**

Dans le cadre d'un appel à projet du Ministère de l'Intérieur, décrit lors du conseil municipal du 21 octobre 2025, il s'avère que la commune a obtenu une subvention d'un montant de 10 546,79 €.

Le projet est d'installer : un portail sur le parking créé derrière la mairie, une clôture le long de la rue, un système de vidéoprotection et une alarme à la Mairie.

Le Maire propose de retenir les entreprises (voté à l'unanimité) :

- Bati Viera pour un montant de 2 040,33 € HT pour effectuer la clôture soit 2 248,40 € TTC.
- Bati Viera pour un montant de 1 437,20 € HT pour effectuer le socle du portail soit 1 724,64 € TTC.
- DF Pose pour un montant de 6 531,70 € HT pour le portail coulissant et les télécommandes
soit 7 838,06 € TTC.
- SPARA Protection pour un montant de 2 956,08 € HT pour l'installation de la vidéoprotection soit 3 547,30 € TTC.

Le total de l'opération s'élève à 12 965,31 € HT soit 15 358,40 € TTC (voté à l'unanimité)

Cette opération nécessite de faire une décision modificative (DM N°2) au budget 2025 (voté à l'unanimité)

A inscrire : Chapitre 21 – Compte 212 : 16 000 € (dépense) – Compte 2151 : -5 500 €

Chapitre 13 - Compte 1321 : 10 500 €

Avec la récupération de la TVA et la subvention, le coût pour la commune est de 2 519,00 €.

• **Installation d'une alarme à la Mairie :**

Afin de sécuriser la Mairie, un système d'alarme va être installé à la Mairie avec télésurveillance. Il est plus intéressant de prendre un contrat d'abonnement qui permet un remplacement régulier de l'installation que de procéder à un achat. Proposition de retenir SPARA Protection pour un montant de 75,60 € TTC mensuel pour une durée de 3 ans. Il s'agit du même prestataire que pour l'installation des ateliers.

♦ **Local associatif :**

Les travaux de mise en accessibilité ont commencé : pose des cloisons, du carrelage, réfection électricité et de la plomberie pour les sanitaires. Il restera à réaliser la peinture de la salle de réunion.

- ♦ **Panneaux de rues :**

Dans chaque lieu-dit , des panneaux de rues ont été installés comme à l'intérieur du village (lié à la numérotation des habitations pour la fibre optique).

- ♦ **Local «Vélos Touk-Touk » au Guétin :**

Pour la location prévue au 1^{er} janvier 2026, Il a été procédé à la réfection de l'électricité et de la plomberie.

- ♦ **Comité du site du Bec d'Allier :**

Le plan de gestion du site du bec d'allier 2014-2026 va arriver à son terme. Après la réalisation du bilan de gestion de cette longue période, le comité, après plusieurs réunions, a établi un nouveau plan de gestion pour la période 2027-2036. Celui -ci susceptible d'évoluer, après avis des différents partenaires : agence de l'eau, Conseil Régional et Départemental, comté scientifique, courant 2026. Le conseil municipal remercie le conservatoire d'espaces naturels du Centre Val de Loire pour le travail effectué, l'animation des réunions et la rédaction du plan de gestion. Avis favorable sur ce nouveau plan de gestion (voté à l'unanimité).

- ♦ **SDE18** a adressé le rapport annuel d'activité 2024.

- ♦ **EPFLI** : rencontre avec cet organisme pour faire le point sur le projet de réhabilitation des logements au-dessus des différents magasins communaux du Guétin. Un architecte a établi des plans. Il reste à étudier la faisabilité financière de ce projet qui serait porté par l'EPFLI.

2) Opérations budgétaires :

- ♦ Renouvellement ligne trésorerie souscrite au Crédit Agricole pour 200 000 €. (voté à l'unanimité)
- ♦ Durée des amortissements travaux SDE 18 réglés en 2025 sur 5 ans. (voté à l'unanimité)
- ♦ Engagement des dépenses d'investissement limité au quart des crédits inscrits en 2025 avant vote budget 2026. (voté à l'unanimité).
- ♦ Rappel de l'autorisation de virements de crédits si nécessaire avant le 31 décembre.
- ♦ Subvention exceptionnelle de 150,00 € pour la création de l'association « Arts à Presle » (voté à l'unanimité).
- ♦ Renouvellement de la convention des terres communales « Les Chiens » pour une durée de 9 ans (voté à l'unanimité).

3) Communauté de Communes :

- ♦ Rappel de la diffusion des différents comptes-rendus de réunion de la CDC à chaque conseiller
- ♦ Point sur les dossiers concernant :
 - Smirtom : modification des jours de collecte du verre : **lundi** et non plus vendredi. Il est rappelé qu'il est impératif de sortir les poubelles la veille au soir des jours de collectes.
 - Obtention de la fréquence radio « 105,1 FM » par Média Van.
 - Maison des services à La Guerche-sur-l'Aubois : attribution des marchés de travaux qui débiteront en février ou mars pour une durée d'un an.
 - Vidéoprotection : attribution du marché pour l'extension de caméras dans les 12 communes.
 - Gendarmerie fixe de Jouet-sur-l'Aubois : recrutement de l'assistant à Maîtrise d'Ouvrage effectué. Lancement du dossier pour recruter un architecte. Demande de subvention effectuée.

4) Personnel communal :

- ♦ Avancement de grade Mélanie HEURLEY et Catherine LANGLOIS (éligible au grade d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe)
- ♦ Avancement de grade Brigitte ALVES et Christine BLAHYJ (éligible au grade d'adjoint technique territorial principal 1^{ère} classe)
- ♦ Fixation des taux pour procédure d'avancement de grade (en attente de l'accord du CDG 18)
- ♦ Adhésion à l'APST18 (service de prévention et santé au travail) (voté à l'unanimité)

5) Informations diverses :

- ♦ **Résultat INSEE** Population au 01 janvier 2023 : 1020
Population comptée à part au 01 janvier 2023 : 21
Population totale au 01 janvier 2023 : 1041
Il s'agit des populations de référence au 01 janvier 2023 en vigueur au 01 janvier 2026 (Chiffre officiel).
- ♦ Différentes associations ont adressées des lettres de remerciements suite à l'octroi de subventions 2025.
- ♦ Passage de la course cycliste Paris-Nice le mercredi 11 mars 2026 à la Grenouille et au Guétin.
- ♦ Pose du système de télérelève sur compteur d'eau de chaque habitation.
- ♦ Proposition de l'Association des Maires de France de soutenir « la motion de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes » prise lors du congrès national des maires en novembre 2025 (voté à l'unanimité).
- ♦ Interpellation sur les problèmes de stationnement et de circulation au Guétin surtout l'été.
- ♦ Distribution des bulletins : municipal, CDC et calendrier de tri du SMIRTOM sera effectuée début janvier.
- ♦ **M. LESUEUR** signale qu'une coupure d'eau a eu lieu suite à une fuite importante rue du 8 mai 1945 (canalisation écrasée)
- ♦ **M. DUCROT** rappelle:
 - que l'élection de « Miss Cuffy » aura lieu le 17 janvier au Centre Socioculturel
 - que la chasse est interdite sur les terrains privés
 - que la déambulation de chiens est interdite sur la voie publique
- ♦ **M^{me} PÉNARD** rapporte divers sujets émanant de riverain
 - requête concernant le manque de décoration de Noël dans le quartier du Guétin
 - remerciements adressés à la Mairie suite à la distribution des colis de Noël du CCAS.
- ♦ **M^{me} KALUZYNY**
 - propose d'effectuer une enquête concernant la lecture du bulletin municipal (bulletin lu, jeté...
 - souhaite savoir si le CAUE a été contacté afin d'effectuer une enquête pour la traversée de La Grenouille

- Séance levée à 19 h 40 -

La secrétaire de séance,

Odile LORRE,



Le Maire,

Olivier HURABIELLE,

